

Décharge : les opposants n'arrêteront pas le combat

POLÉMIQUE Un arrêté devrait être pris sous un mois. Le préfet l'a annoncé. Les Roquefortois et les voisins de l'ex-carrière de La Roque réagissent avec virulence.

« C'est une décision coercitive, non négociée et non respectueuse du Grenelle de l'environnement. » Jean-Hugues Fisher, conseiller municipal de l'opposition à Roquefort-les-Pins (liste Énergie) est dépité. Et il n'est pas le seul. Les déchets du BTP iront bien à la carrière de La Roque. Le préfet des Alpes-Maritimes, Francis Lamy, l'a confirmé lundi en précisant que « l'arrêté sera pris sous un mois » (voir notre édition d'hier). Les avis consultatifs des communes concernées ainsi que de la communauté d'agglomération Sophia Antipolis (CASA), unanimement contre le projet, n'ont vraisemblablement pas fait pencher la balance. Idem pour les milliers de pétitions signées ainsi que les deux manifestations roquefortoises très suivies.

Contre une zone de dépôt unique

Le dossier Spada était connu du maire de Roquefort-les-Pins depuis environ un an. Débutés une première fois par le conseil municipal, les élus se disaient « relativement tranquilles ». Plusieurs mois plus tard, il réapparait sur les bureaux, accompagné d'un délai d'un mois pour livrer un avis. La commune de Villeneuve-Loubet, fortement échaudée par la décharge de La Glacière, s'est immédiatement manifestée. L'association Défense environnement Villeneuve (ADEV) s'est également engagée aux côtés des habi-



Ils étaient environ 800, samedi, à manifester pour la seconde fois contre la décharge. (Photo S. Goasguen)

tants de Roquefort-les-Pins. Les principales craintes : l'importance du charroi sur des routes pas toujours adaptées, la nature exacte des déchets censés être entreposés dans l'ancienne carrière et le non-respect du Grenelle de l'environnement. « L'idée d'une décharge centralisée est une hérésie ! On nous dit de traiter les déchets au plus près et on nous parle de faire venir des matériaux du Var, de Monaco, de l'Italie ! Je sais bien que le préfet a annoncé que les camions ne viendront finalement pas de l'étranger, mais notre

département, il est grand ! », insiste Jean-Hugues Fisher qui aurait souhaité qu'un plan départemental de traitement des déchets du BTP soit étudié par le conseil général avant que ne soit prise la décision de tout stocker en un point. L'idée de multiplier les zones de dépôts a été abordée en conseil municipal le 13 octobre. La préfecture avait, d'ores et déjà, annoncé qu'elle n'y était pas favorable. Désignés comme des « égoïstes » par Éric Ciotti, président du conseil général, les riverains de La Roque, en réaction, ont adhéré à la propo-

sition de Serge Jover, président de l'ADEV, qui consisterait à boycotter la liste UMP lors des prochaines élections.

Des réactions très virulentes

La guerre est déclarée ? À Valbonne, en tout cas, cela faisait longtemps que l'on n'avait pas entendu de propos aussi virulents ». Marc Daunis, le maire, se dit d'ailleurs « très inquiet ». Au-delà du fait qu'il trouve « incom-

préhensible la persistance du projet », il craint les manœuvres futures de ses concitoyens et, en particulier, celles des associations de parents d'élèves. « Lundi soir, en conseil municipal, j'ai entendu parler de blocage de Sophia Antipolis, de camions qui iraient déverser des gravats un peu partout dans le département... » Il faut dire qu'avec une école, une crèche, un collège à un kilomètre, la population a de quoi être soucieuse... « Circulation, bruit, poussière... Et puis les terrains devaient être transformés, à court terme, en une zone d'extension de Sophia Antipolis ! »

De son côté, Michel Rossi, maire de Roquefort-les-Pins, est « déçu de voir que, finalement, le préfet poursuit dans cette voie. » Comme abasourdi, le premier magistrat ne trouve quasiment aucun commentaire à faire. « Nous pensons que notre combat est juste et nous allons le poursuivre jusqu'au bout et même, probablement, après... » Très étonné que « les services de l'État n'aient pas pris la peine d'expliquer les choses », il se dit prêt à rencontrer le préfet « s'il le souhaite ».

Les cartes tombent. Est-ce la fin de la partie ? « Il n'est jamais trop tard pour penser intelligemment, même quand on est préfet ou président du conseil général », lance le représentant roquefortois de la liste Énergie, avant de conclure : « Nous allons encore pousser avec nos faibles moyens. »

Gaelle Belda
gbelda@nicematin.fr

CONCERTATION PUBLIQUE

Plan de Déplacements Urbains

VOS REFLEXIONS NOUS INTERESSENT REJOIGNEZ LE DEBAT
DES REUNIONS PUBLIQUES SE TIENDRONT A :

- PEYMEINADE -
Mardi 6 Octobre - 18h - Mairie de Peymeinade
- SAINT AUBAN -
Mercredi 7 Octobre - 16h
Siège de la CCMA, 344 Avenue des Hôtels
- MOUGINS -
Lundi 12 Octobre - 19h - Salle Courteline
- GRASSE -
Jeudi 22 Octobre - 19h - Palais des Congrès

Retrouvez toutes les infos sur www.sillages.eu

Sillages

Les réactions

Richard Carnou, maire de Villeneuve-Loubet

« J'apprends qu'à l'occasion d'une inauguration de travaux, le préfet annonce qu'il va signer l'arrêté qui indique que la carrière Spada de La Roque va devenir une décharge du BTP. Je constate juste qu'il a pris sa décision contre tous les avis négatifs. Car il n'y a pas eu un seul avis positif dans les communes concernées, que ce soit les élus ou la population ou la Casa. Le préfet nous met devant le fait accompli c'est légal. Je respecte sa décision. Chacun dans la vie peut commettre des erreurs. Et là, il en commet une. »

Jean Leonetti, député-maire d'Antibes, président de la Casa

« Le projet original, présenté tout ficelé, nous a paru brutal et démesuré. On ne peut pas nous accuser de négliger l'intérêt général pour préserver nos petits intérêts, ce serait totalement démagogique ! Un exemple : nous avons modernisé l'usine d'incinération

d'Antibes alors qu'à l'époque, la préfecture et le conseil général nous conseillaient d'ouvrir une décharge supplémentaire. On a parfois raison d'avoir raison trop tôt... Cela dit, j'ai eu ce soir (hier, NDLR) Éric Ciotti et le sous-préfet. Ils m'ont assuré que nos remarques, consignées dans une motion, seraient prises en compte, notamment en matière de sécurisation du site. Les chantiers propres seront encouragés. Nous devons nous rencontrer pour en discuter. Je suis convaincu que si tout le monde se met autour d'une table, on saura trouver des solutions. »

Gérald Lombardo, maire du Rouret

« Bien sûr, je suis solidaire des communes voisines et je comprends leur émotion, mais peut-être sera-t-il possible de trouver des points de convergence pour que le projet se concrétise dans de bonnes conditions. Le préfet pense aussi au développement économique de l'ensemble du département et prend en compte l'amélioration qualitative et paysagère

du site. Ce qui est rassurant, c'est la promesse d'un flux de circulation contrôlé et la constitution d'un groupe de travail. »

Lionnel Luca, député

« La messe était dite dès le départ. L'avis des communes n'est que consultatif, mais pas décisionnaire. On peut peut-être le regretter, mais c'est comme ça. Sur la base des déclarations publiques du préfet, on élimine déjà les déchets de l'Italie et de Monaco. Encore un petit effort et on élimine le Var ! Reste à limiter les nuisances en termes de quantité, de tonnage. Et de s'assurer des matériaux qui vont entrer sur le site. Contrôler ces déchets pour éviter les mauvaises surprises. Il faudra avoir toutes les assurances que jamais le site ne changera son orientation. »

Recueilli par Ga. B., L.R. et S.G.

Lire aussi en pages départementales les réactions du président du Conseil général, Eric Ciotti, et du président de la CCI, Dominique Esteve.